

9502479

3D PLUS SA

PN-4/2/04

LDJF

Société anonyme au capital de 1.139.780 euros
Siège social : 641 rue Hélène Boucher – ZI – 78530 Buc
402 523 088 RCS Versailles

EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 4 FEVRIER 2004

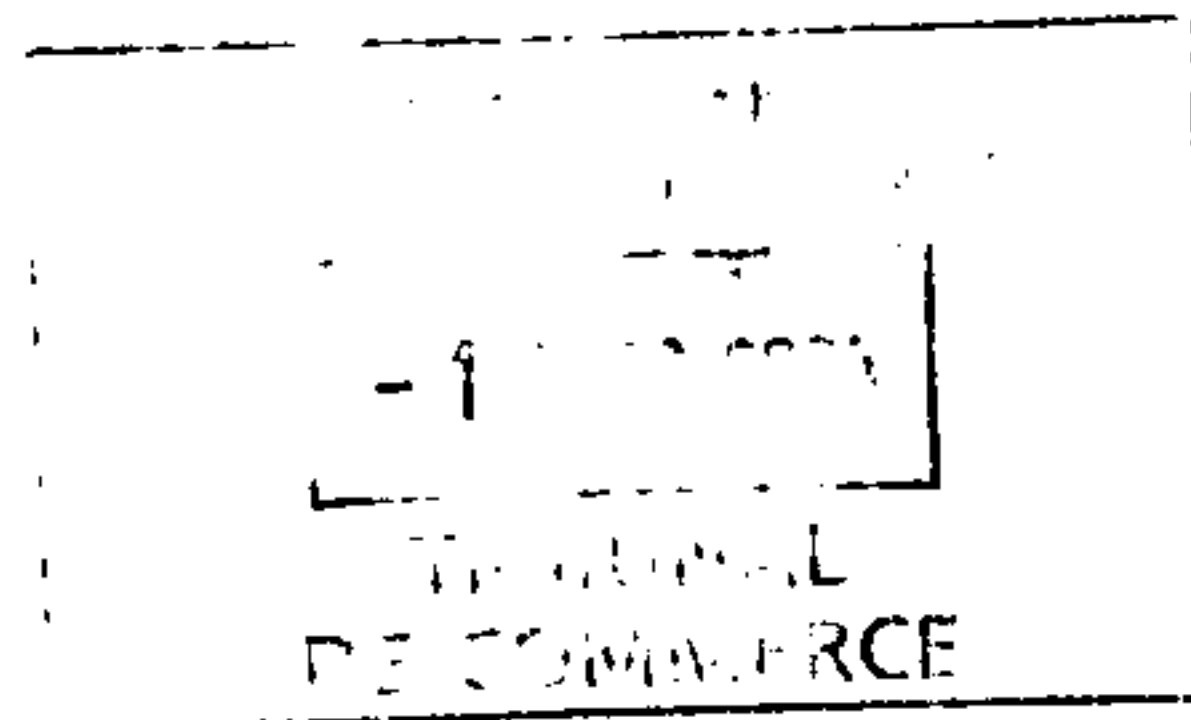
3117

Le 4 février 2004, à 14 heures 30,

Le Conseil d'administration de la société s'est réuni dans les locaux de la société d'avocats Bontoux et Associés, 112 boulevard Haussmann – 75008 Paris, sur convocation faite par son Président.

Sont présents ou représentés :

- ♦ Monsieur Christian Val, Président-Directeur général,
- ♦ Monsieur Pierre Maurice, administrateur,
- ♦ Monsieur Jean-Pierre Gloton, administrateur,
- ♦ FT2I, administrateur,
représentée par Monsieur Frédéric Lingois,
- ♦ Thales Corporate Ventures, administrateur,
représentée par Monsieur Claude Bozzo,
- ♦ Monsieur Daniel Lebidois, administrateur,
- ♦ Crédit Lyonnais Venture Capital, administrateur,
représentée par Monsieur Vincent Ollivier.
- ♦ Sigefi Ventures Gestion, administrateur,
représentée par Monsieur Pascal Demichel,
- ♦ Thomson, administrateur,
représentée par Monsieur Thierry Louzier.



Le Conseil comprenant ainsi la majorité des administrateurs en exercice peut valablement délibérer.

Monsieur Pierre Maurice assure les fonctions de secrétaire de séance.

La société Mazars, commissaire aux comptes dûment convoquée, est absente et excusée.

Le Président rappelle que le Conseil a été convoqué sur l'ordre du jour suivant :

1. approbation du procès-verbal de la séance précédente,
2. marche des affaires sociales ; estimation du compte de résultat 2003,
3. budget 2004,
4. point sur la filiale 3D Plus Inc,
5. nouvelle organisation,
6. point sur les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise ; attribution d'une nouvelle tranche,
7. questions diverses.

PM CM

7. Questions diverses

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Pierre Bastid de ses fonctions de représentant permanent de la société Thomson et de la nomination, par lettre ci-annexée du 19 janvier 2004 de la société Thomson, de Monsieur Thierry Louzier comme nouveau représentant permanent de cette dernière à effet du Conseil du 4 février 2004.

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales afférentes à cette nomination.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Président

Ch. Val

Un Administrateur



COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Aux membres du Conseil d'Administration de
la société **3D+**
641, rue Hélène Boucher
Zone Industrielle
78 530 BUC

Boulogne, le 19 janvier 2004

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'à la suite de la démission de Monsieur Pierre BASTID, le représentant permanent de Thomson en tant qu'administrateur de votre société sera à compter du prochain Conseil d'Administration, Monsieur Thierry LOUZIER.

Veuillez croire, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Marie-Ange DEBON

